



Commission Défense

Animée par Renaud Bellais (Président) & Alexis Breton (Secrétaire général)

Jacques BAYET (Director, Corporate Services - AED) L'Agence Européenne de Défense : un premier pas vers un marché européen de l'armement intégré ?

20 octobre 2005

J. Bayet a rappelé que la naissance de l'Agence a brisé le cercle vicieux de plusieurs décennies de discussions sans résultats concrets. Il a souligné l'importance à la fois du Rapport Barnier et de l'implication des industriels dans cette émergence.

Si certains critiquent l'absence de résultats de la part de l'Agence, il faut rappeler que son existence effective ne date que du 1er octobre 2004. Un nombre non négligeable d'initiatives a été lancé : C3, blindés légers, ravitaillement en vol, code de conduite, régime volontaire, absorption du GAEO (et bientôt de l'OAEO)...

Le rythme de création de l'Agence a été très rapide : l'*Agency Establishment Team* a réalisé en trois mois ce que vingt-cinq années d'atermoiements n'étaient pas parvenus à accomplir. D'un côté, ceci a permis de permettre qu'elle voit le jour et, de l'autre, ceci explique que les certains renâclent aujourd'hui à accepter les missions qui lui ont été confiées.

L'avancement des projets de l'Agence est aujourd'hui également freiné par la difficulté des administrations nationales à suivre le rythme que l'Agence leur impose. Ceci reflète aussi une prise de conscience du poids que tend à prendre l'Agence, ce qui pousse les administrations à tenter de regagner une partie du terrain concédé.

De part ses moyens propres mais aussi de sa philosophie originelle (fortement déterminée par la vision de Nick Witney), l'Agence n'a toutefois pas vocation à faire elle-même, mais plutôt à stimuler et coordonner les efforts – en particulier des États membres. Elle se veut le point de rencontre bottom-up / top-down dans le domaine de la défense.

La capacité de l'Agence à faire bouger les choses repose sur le formidable levier de son Steering Board, conçu en format ministériel (et non administratif), avec un mode de décision à la majorité qualifiée et ayant un rythme soutenu de réunion (toutes les six semaines). Ceci permet aux bonnes idées de se concrétiser et de dépasser les errements de processus type ECAP (rythme lent, absence de concrétisation des propositions).

Le poids personnel de Javier Solana et sa double casquette favorisent une approche politique et non bureaucratique du fonctionnement de l'Agence.

L'Agence a un budget opérationnel qui lui permet de lancer des études sans devoir au préalable attendre une décision du Steering Board. La difficulté est que ce budget est très faible (3M€). Une tension existe entre des États prônant le statu quo et d'autres souhaitant une forte augmentation de ce budget (jusqu'à 200M€). Il y a là un débat de fond sur ce que doit être l'Agence.

Aujourd'hui, le défi principal est en effet : quel budget pour l'Agence ? Le budget, en particulier opérationnel, est dimensionnant pour ce qu'elle pourra faire. Le blocage potentiel dans la montée en puissance de l'Agence qui se fait jour était déjà en gestion lors du sommet de Thessalonique. A cette occasion, le Royaume-Uni a refusé que soit fait mention d'une agence de l'armement, car elle ne voulait en aucun cas qu'elle devienne une agence de programmes (même au niveau de la R&D).

J. Bayet a insisté sur la nécessité de lancer, dans les pays européens, un débat sur la place de l'Agence pour en asseoir la légitimité. Un tel débat a eu lieu au sein de l'administration française, arbitré par Jean-Claude Mallet, alors SGDN. Il n'a pas eu lieu dans les autres pays.

L'Agence veut se donner les moyens d'agir, notamment au plan réglementaire. L'industrie s'est engagée dans les années 1990 dans un processus de transnationalisation, mais la réglementation n'a pas suivi : beaucoup d'obstacles existent donc – en intra-européen – au bon fonctionnement de la BITD européenne, freinant une intégration plus poussée mais nécessaire (J. Bayet a souligné en particulier les duplications et l'éclatement de l'offre dans l'armement terrestre).

Un des défis de l'Agence est aussi de faire évoluer les mentalités et d'imposer le primat européen sur les raisonnements principalement nationaux. Aujourd'hui la logique reste, au mieux, de raisonner en national puis de chercher une possible coopération (souvent, de ce fait, autour du plus petit dénominateur commun). L'approche que défend l'Agence est de raisonner d'emblée en européen.

Pour cela, il est essentiel d'agir le plus en amont possible du processus : plus l'action est en amont, plus les parties prenantes réfléchissent ensemble, plus la proximité et la communalité se créent. Néanmoins la fonction de l'Agence n'est pas d'imposer une vision, plutôt de montrer aux décideurs les conséquences des options qui leur sont offertes.

L'Agence se heurte toutefois aux esprits réactionnaires et défensifs, et pas uniquement dans les administrations... les réflexes nationaux, pour ne pas dire nationalistes, restent vivaces même parmi ceux qui promeuvent par ailleurs les initiatives de l'Agence.

L'Agence veut introduire une rupture. Les organismes comme l'OTAN ou l'Union européenne ont une logique d'addition. L'Agence, elle, veut impulser une logique d'intégration. Celle-ci n'est pas évidente à faire progresser, car elle va à l'encontre de l'autonomie que beaucoup d'États souhaitent conserver.

Le rapprochement avec la Lol n'est pas évident, car la Lol est le bébé des administrations, donc dans un esprit opposé à celui fondateur de l'Agence : un organisme autonome, non rattaché à une institution mais directement connecté aux décideurs. D'où l'importance d'impliquer les ministres pour que les projets de l'Agence réussissent.

L'Agence pousse à l'adoption d'un Code de Conduite pour introduire plus de transparence dans l'application de l'article 296. Or les résistances sont fortes. Même les pays qui soutiennent le Code de Conduite ne sont pas favorables à la création d'une structure de suivi, pourtant importante pour s'assurer de son effectivité...

Le 16 décembre, l'Agence soumettra sa première proposition de stratégie de R&T. Cette initiative suscite également beaucoup de résistances.

Interrogé sur la volonté répétée de la Commission européenne de se mêler des affaires d'armement, Jacques Bayet n'y voit pas de contradiction avec la dynamique de l'Agence. Pour lui, la volonté de la Commission d'ouvrir le marché de l'armement, de s'impliquer dans les restructurations... vise à favoriser une offre européenne, ce qui est dans ses missions. Ce qui importe en parallèle, c'est que les États fassent en sorte que nous ayons une demande européenne.

L'intervenant s'est exprimé à titre personnel. Ses propos n'engagent pas la société ou tout autre organisme auquel ils est rattaché.